

1.1 Comité Consultatif de la Transition Ecologique

Composition	Rôle - Attributions
<p>Représentants du Conseil Municipal</p> <ul style="list-style-type: none"> - Michèle DOLLÉ, Maire - Yves GUYOT, 1^{er} Adjoint - Julian PONDAVEN, Adjoint - Peggy CACLIN, Conseillère Municipale - Pierre-Yves LE BOUDEC, Conseiller Municipal <p>Habitants et usagers du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 citoyennes ou citoyens volontaires - 3 représentants associatifs 	<p>Le CCTE formule des avis et propositions sur les sujets de transition écologique (énergie, mobilité, biodiversité, aménagement urbain, alimentation, ...) sur lesquels il est saisi.</p> <p>Le programme de travail du CCTE est validé par la Maire qui saisit le CCTE, pour chaque nouveau sujet, précisant ses attendus et le cadrage des travaux (délais, moyens mis à disposition...).</p> <p>Le CCTE ne peut s'autosaisir de sujets mais dispose d'un droit d'interpellation pour proposer des sujets spécifiques à inscrire au programme de ses travaux.</p> <p>Il est proposé que les travaux se déroulent comme suit :</p>
<p style="text-align: center;">Fonctionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Saisine officielle par Mme La Maire précisant les attendus du CCTE. • Appel à candidature du collège citoyen • La phase active du CCTE : <ul style="list-style-type: none"> - Prise de connaissance du sujet - Travail d'étude de la requête - Rédaction de l'avis du CCTE • L'avis rendu est partagé pour information ou avis en instances municipales • En cas de vote du Conseil Municipal sur le sujet de la saisine, l'avis citoyen doit faire partie des pièces portées à connaissance.
<p style="text-align: center;">Secrétariat</p>	<p style="text-align: center;">Références :</p>
<p>- Chargé de mission transition écologique / transition-ecologique@mairie-hennebont.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Article L.2143-2 du Code général des Collectivités Territoriales - Charte de fonctionnement du CCTE - Délibération n°D202410008 du 24 10 2024 relative à la constitution du CCTE